

Concerne : Subside « Jeunes sportifs » saison 2020/2021

Monsieur le bourgmestre,

Messieurs les échevins,

Dans la philosophie de soutenir efficacement les efforts des clubs sportifs s'investissant pleinement dans le travail des jeunes sportifs, le Service des Sports vient de lancer le subside « Jeunes sportifs » avec les critères suivants :

- 25€ par jeune actif âgé entre 4 et 20 ans accompli ayant participé à au moins 6 compétitions ;
- Primes pour entraîneurs qualifiés entre 50 € et 500 € ;
- Primes pour athlètes figurant parmi les cadres élite (2.500 €) et promotion (1.000 €) du COSL.

Sur base des formulaires retournés par les associations, nous proposons d'allouer le subside « Jeunes sportifs » pour l'année 2021 comme suit :

Association	Subside	Cadre élite ou promotion du COSL	Total
AS La Jeunesse d'Esch	4.400,00 €		4.400,00 €
Basket Esch asbl	7.000,00 €	2.500,00 €	9.500,00 €
Billard Club Carambole	500,00 €		500,00 €
Capoeira Team Esch-sur-Alzette	500,00 €		500,00 €
Cercle Escrime Sud	1.625,00 €	1.000,00 €	2.625,00 €
Cercle de Judo asbl	1.225,00 €		1.225,00 €
Club Athlétique Fola	4.000,00 €	2.000,00 €	6.000,00 €
CS Fola Esch	7.000,00 €		7.000,00 €
Escher Volleyball Club	2.725,00 €		2.725,00 €
Handball Esch asbl	3.650,00 €		3.650,00 €
Judo Club Esch	1.525,00 €		1.525,00 €
L'Espérance Esch asbl	3.200,00 €	1.000,00 €	4.200,00 €
Swimming Club Era	1.150,00 €		1.150,00 €
Tennis Club Esch	725,00 €		725,00 €
U.S. Esch asbl	2.325,00 €		2.325,00 €
TOTAL :	36.225,00 €	6.500,00 €	48.050,00 €

Sachant que l'article budgétaire à imputer prévoit un montant de 105.000 €, nous proposons d'engager le montant restant dans un subside « manque à gagner » à distribuer parmi toutes les associations sportives, tout en respectant un certain nombre de critères à élaborer.

Afin que tous les clubs puissent profiter du subside « Jeunes sportifs » en 2022, nous proposons d'allouer 10 € par licence pour les athlètes non-compétiteurs âgés entre 4 et 20 ans.

Tout en restant à votre entière disposition pour toute question supplémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le bourgmestre, Messieurs les échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

(s.) Norma ZAMBON,

Chef de Service